



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général

Direction
générale de
l'enseignement
scolaire

Direction
du numérique
pour l'éducation

Service
des technologies
et des systèmes
d'information

Sous-direction
des infrastructures
techniques et de l'exploitation

Bureau
des expertises
techniques,
des projets
d'infrastructures
et de la sécurité
des systèmes
d'information

DNE B1-1
n° 2019 – 0002
Affaire suivie par
Amina Chitour
Téléphone
01 55 55 38 20
Courriel
Amina.chitour
@education.gouv.fr

Adresse postale
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Adresse géographique
61-65 rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Paris le 11 JAN. 2019

Le sous-directeur des infrastructures
techniques et de l'exploitation

s/c de Monsieur le directeur
du numérique pour l'éducation

à

Mesdames les directrices et Messieurs
les directeurs des systèmes d'information

s/c de Mesdames les rectrices
et Messieurs les recteurs d'académie

Objet : opération de déploiement des scanners dans les lycées dans le cadre du projet de dématérialisation des copies et de la correction pour le baccalauréat 2021.

Dans le cadre du projet de modernisation du baccalauréat 2021 porté par la DGESCO, une phase d'expérimentation du dispositif de dématérialisation de la correction des copies sera mise en œuvre dès 2019. Ce dispositif s'appuie sur une application nationale, SANTORIN et le déploiement d'équipements de numérisation (scanners) dans les lycées.

Une phase pilote est organisée pour cette année 2019, dans 1 375 lycées répartis dans 16 académies. La DNE a procédé à l'acquisition des scanners (Fujitsu FI-7600) pour cette phase pilote. Le déploiement des équipements nécessaires doit être opérationnel en avril, en amont de l'utilisation qui sera faite en juin dans le cadre des épreuves du baccalauréat.

La sous-direction DNE B1 est en charge de piloter et coordonner les phases de ce déploiement technique dans les lycées, depuis la commande des équipements et des prestations d'installation et de transfert de compétence associées jusqu'à la mise en service sur site et validation du bon fonctionnement de bout en bout via l'application.

Dans ce contexte, et afin d'être en mesure d'assurer une assistance au déploiement et un support de premier niveau (guichet d'assistance académique que les établissements contactent en cas de problème), la DNE souhaite équiper les DSI des

rectorats du matériel acquis pour les lycées et vous faire bénéficier des mêmes prestations relatives à l'installation et au raccordement du scanner à SANTORIN.

La procédure d'assistance relative aux matériels des niveaux 2 (spécialiste des scanners Fujitsu et incidents remontés par le niveau 1) et 3 (Expert matériel déployé et incidents remontés par le niveau 2) seront assurés par le constructeur et son partenaire. L'ensemble de ces éléments vous seront communiqués prochainement.

Afin d'organiser la livraison du scanner dans vos locaux, de valider le bon fonctionnement du dispositif et de préparer l'assistance par la DSI, un chef de projet en charge de ce dossier et un backup en cas d'absence du chef de projet sont à désigner. Ils seront les contacts principaux pour la livraison du matériel et son installation dans vos locaux.

Aussi nous vous remercions de bien vouloir indiquer le plus rapidement possible en retour de ce courrier et au plus tard pour le 18 janvier, la liste des informations suivantes par mail adressé à :

amina.chitour@education.gouv.fr et muriel.devillers@education.gouv.fr :

- **Académie**
- **Adresse postale du point de livraison**
- **Code postal du point de livraison**
- **Hiérarchie**
 - Nom, prénom du DSI ou Nom, prénom du DSI Intérim le cas échéant
- **Chef de projet**
 - Nom, prénom
 - Téléphone
 - Adresse mail
- **Chef de projet backup**
 - Nom, prénom
 - Téléphone
 - Adresse mail

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation pour la réussite collective de cette opération de déploiement des scanners dans le cadre du projet de dématérialisation des copies du bac 2021.

Nous évoquerons ce dossier lors de la prochaine J-DSI.

**Le sous-directeur
des infrastructures techniques et de l'exploitation**

Laurent LE PRIEUR